

Accueillir des jeunes volontaires en Service Civique au profit d'une valorisation durable de la biodiversité dans votre offre touristique

Vos enjeux :

Vous souhaitez proposer des solutions aux jeunes de votre territoire en favorisant leur engagement citoyen au sein de leur bassin de vie, le développement et la valorisation de leurs compétences, ainsi que l'enrichissement de leurs perspectives d'insertion sociale et professionnelle.

Vous souhaitez, en lien avec votre projet de transition touristique et les enjeux de valorisation et de protection de la biodiversité, expérimenter de nouvelles actions ou en amplifier, et aller à la rencontre de nouveaux publics.

L'offre :

Accueillez des volontaires en Service Civique pour assurer des missions d'éducation à l'environnement, de valorisation et d'animation de l'espace naturel, pour par exemple :

- présenter l'espace naturel (et votre organisme) au grand public sur les sites naturels : mettre en place des points de rencontre, accueillir, informer, orienter et conseiller les visiteurs et notamment des publics spécifiques tels que les personnes en situation de handicap, ou les scolaires, en particulier en période de forte affluence ;
- valoriser l'espace naturel exceptionnel auprès de ces publics : construction de méthodes d'accueil et de présentation de la faune et de la flore, présentation des enjeux du territoire, mise en place de modules spécifiques pour certains publics accueillis, création de jeux pour faire connaître les règles de bonne conduite dans ces espaces ;
- conduire, auprès du grand public ainsi que des écoles et collèges du territoire, des démarches d'information, sensibilisation et d'éducation à l'environnement (ex : "passeport éducatif") ;
- développer la participation des habitants à la vie du territoire ;
- animer des rendez-vous locaux / manifestations locales, notamment avec l'animation de stands sur la biodiversité et sa protection à l'occasion de marchés, de fêtes de village, de la fête de la nature, etc. ;
- recueillir la mémoire des habitants et valoriser ce patrimoine.

A qui s'adresser :

Contactez le référent départemental ou régional Service Civique qui pourra vous conseiller dans l'élaboration et la mise en œuvre de votre projet d'accueil de volontaires : <https://www.service-civique.gouv.fr/page/les-referents>.

Une offre proposée par l'Agence du service civique



En savoir plus : <https://www.service-civique.gouv.fr/accueillir-un-volontaire/enjeux-prioritaires-service-civique/collectivites-territoriales>